

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 1 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE : 1 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 32

L’an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme ARENOU, Maire,

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme ABLOUH, M. BOUCHELLA, Mme BATHILY, M. ENGRAND, Mme. BELHADJ-ADDA, M. GAILLARD Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, M. CHERQUEFOSSE, Mme ZABAIRI, M. THUMARIN, Mme BOUKANDOURA, M. LIAOUI, Mme DA SILVA, M. DA CRUZ, Mme PREVOST, M. LEFEVRE, Mme PANIGHINI, Mme GEREMIA, M. MARCIN, Mme BAUDRY, M. BRENOT, M. NEY, Mme LITI, M. SION, M. BOUZAR, Mme SISSOKO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. MOHAMMED (procuration M. BOUCHELLA)

M. CHIKH (procuration Mme ARENOU)

Mme VERGNAUD (procuration Mme LITI)

Absents :

Mme HADIL

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SIVOM DE SAINT GERMAIN-EN-LAYE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L5211-7, L5212-6 et L5212-7 du CGCT,

VU la demande d’Unilys en date du 23 mars 2026 afin que les communes membres du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye, désignent leurs deux représentants titulaires et leurs deux représentants suppléants,

CONSIDERANT qu’il convient de désigner les représentants de la ville au sein du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye pour la gestion de la fourrière animalière et automobile,

ENTENDU l'exposé de Madame Catherine ARENOU, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE pour siéger au Conseil Syndical du SIVOM de Saint Germain-en-Laye au nom de la Ville de Chanteloup-les-Vignes :

Délégués titulaires :

Mme Sophie CHERGUI

M. Eric LEFEVRE

Délégués suppléants :

Mme Emilie GEREMIA

M. Christophe SION

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le neuf avril deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT

